

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Extension de l'activité logistique du site STEF Logistique ALSACE - site de Reichstett

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale STEF

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Vincent KIRKLAR - Directeur Technique IMMOSTEF

RCS / SIRET 9 9 9 9 9 0 0 0 5 0 0 0 3 8 Forme juridique SA, société anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui couvre un terrain d'assiette d'une superficie de 60 999 m ² (supérieure ou égale à 5 ha) et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée de 6 950m ² + 850m ² de voirie devant le quai d'expédition (inférieure à 40 000 m ²). Une partie de cette surface de plancher créée est déjà imperméabilisée (zone d'attente PL).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Notre projet consiste en la création d'une extension comprenant:

- deux chambres à température dirigée de 18°C sprinklées d'une surface d'environ 2 900 m² et d'environ 3 490 m² (Stockage 1510)
- un quai d'expédition d'une surface d'environ 570 m² comprenant 5 portes de quai

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'étendre notre établissement STEF Logistique ALSACE site de Reichstett dans le but de créer une extension de notre entrepôt frigorifique existant de 6950 m² afin de réaliser deux chambres de stockage 18°C sprinklées. Une première de 2 900 m² et une seconde d'environ 3 490 m² à l'intérieur de laquelle un quai d'expédition comprenant 5 portes de quai sera mis en place.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Concernant les travaux de construction :

Dans sa phase travaux, les étapes de notre projet seront les suivants:

- défrichage du terrain
- travaux de terrassements (mouvement et traitement des terres en place)
- réalisation de la structure du bâtiment
- clos couvert (Bardage-couverture)
- dallage
- lots techniques (électricité, froid, sprinklage etc...)
- lots de finitions
- VRD
- espaces verts

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en la construction de deux nouvelles chambres 18°C de surfaces égales à 2 900m² et 3 490m² avec une hauteur sous plafond de 12.5m. Le stockage se fera dans des palettiers mobiles. De plus, un quai d'expédition comprenant 5 portes de quai sera créé dans la plus grande des deux chambres. Ces extensions (chambres + quai d'expédition) se situent dans la continuité du bâtiment existant.

Ces cellules seront réfrigérées à l'aide d'une nouvelle installation frigorifique fonctionnant avec soit du fluide frigorigène HFC-R134a, soit une autre typologie de fluide ayant un impact moins important vis-à-vis du réchauffement climatique (HFO par exemple), soit avec de l'Ammoniac.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour ce projet, les procédures administratives d'autorisation suivantes seront mises en place :

- dépôt d'un permis de construire,
- déclaration d'une nouvelle rubrique 1510 DC
- modification des quantités de fluides déclarés au titre soit de la rubrique 4802 soit de la rubrique 4735

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surfaces imperméabilisées créées	7800 m ²
dont surface de bâtiment créée	6950 m ²
Surface actuellement imperméabilisée	2456 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

STEF Logistique ALSACE
Rue des Entrepôts
67116 Reichstett

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 3 8' 3 0 " 600 Lat. 0 7° 4 6' 5 9 " 100

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Plusieurs dossiers de demande d'autorisation d'exploiter ont été déposés pour établissement de STEF Logistique ALSACE site de REICHSTETT. Notre dernier dossier déposé en 2007 a impliqué la mise en place d'un certain nombre de mesures permettant de limiter l'impact sur l'environnement qui ont été actées dans notre arrêté préfectoral. Nous respecterons donc les prescriptions de notre Arrêté Préfectoral reprenant les prescriptions applicables à notre établissement en date du 02 décembre 2013.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre activité n'est pas implantée dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I, ni de type II.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Reichstett est située hors zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre activité n'est pas implantée dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. Le site le plus proche concerné par un arrêté de protection de biotope est "FR3800695 - Prairies à œilletons superbes et à courlis cendré de Hoerd" situé plus de 6 km au Nord-Est de notre site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional le plus proche ("Parc des Vosges du Nord") se situe à plus de 40km de notre projet d'extension.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de prévention du bruit dans l'environnement de la communauté urbaine de Strasbourg existe sur la commune de Reichstett (approbation du PPBE par délibération de la Commission Permanente du Conseil de la Communauté urbaine de Strasbourg du 17 octobre 2014) mais ne concerne pas le territoire où notre activité est implantée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre activité n'est pas implantée proche d'un site inscrit au patrimoine mondial, ni proche d'un monument historique, ni proche d'un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site est implanté en dehors de toute zone humide, y compris d'importance internationale (sites Ramsar).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre site est situé à proximité du site de la société Butagaz, couvert par un PPRT. La commune de Reischett est couverte par un PPRI. Le PPRI a été prescrit le 17/01/2011 et sa dernière modification date du 30/06/2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le recensement sur le site de GEORISQUES, il n'existe aucun site ou sol pollué dans un rayon de 500m recensé dans la base BASOL. Trois anciens sites industriels et activités de service (codes ALS6700977, ALS6700974 et ALS6700976) sont présents dans un rayon de 500m (recensé sur BASIAS).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le SAGE ILL Nappe Rhin est actuellement en cours d'élaboration. Nous ne mettrons en place aucun ouvrage de prélèvement autre que sur le réseau public dans le cadre de ce projet. Ainsi, notre projet n'aura aucun impact et ne sera pas impacté par la zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site n'est pas situé dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site ne se situe pas dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à environ 2km de la zone d'extension du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucun site classé sur la commune de Reischett.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est raccordé au réseau d'eau potable de la ville afin d'assurer les apports en eau de consommation, sanitaire et pour le fonctionnement de nos Tours AéroRéfrigérantes. Notre activité ne nécessite pas de prélèvement d'eau direct dans le milieu naturel pour son fonctionnement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou modification de la masse d'eau n'est prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le but de minimiser les frais pour amener ou évacuer des terres, nous ferons en sorte de n'être ni excédentaire, ni déficitaire en matériaux. Les éventuels déblais seront utilisés pour les éventuels remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le but de minimiser les frais pour amener ou évacuer des terres, nous ferons en sorte de n'être ni excédentaire, ni déficitaire en matériaux. Les éventuels déblais seront utilisés pour les éventuels remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site est déjà imperméabilisé en partie puisqu'il sera réaménagé dans le but d'étendre l'activité logistique. Notre projet n'est donc pas susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, ni des destructions de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à environ 2km de la zone d'extension du site. Il n'y aura donc aucun impact sur cette zone.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet n'aura pas d'incidences sur les autres zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'entraîne pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes. En effet, la zone concernée par ce projet est déjà en grande partie imperméabilisée étant donné qu'une zone d'attente avait été créée sur une partie de l'emplacement et que l'autre partie a été stabilisée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Neuf PPRT existent dans le Bas-Rhin. Notre extension à construire sera en zone b1 du PPRT de BUTAGAZ. Nous respecterons donc le règlement d'approbation du 21/07/2014 et mettrons les mesures applicables de cette zone. A savoir la réduction des impacts de flux de surpression : "Les aménagements sont conçus de telle manière à assurer la protection des occupants pour un effet de surpression d'une intensité de 50 ou 140 mbar selon la localisation dans la zone, caractérisé par une déflagration avec un temps d'application de 20 à 100 ms ou 50 à 150ms."
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Reichstett est située sur un PPRI qui a été prescrit le 17/01/2011 (dernière modification en date du 30/06/2016).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre entreprise, du fait de son activité, entraîne des déplacements et des trafics. Notre projet d'extension du site actuel engendra une légère augmentation du trafic Poids Lourds et véhicules légers mais cela reste négligeable étant donné que notre activité est une activité d'entreposage (et non de transit pur) sur ce site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nos installations frigorifiques ainsi que le déplacement de nos Poids Lourds sur notre site peuvent entraîner des nuisances sonores. Cependant, du fait de la localisation de notre extension proche de la D63 et du fait que les besoins frigorifiques de l'extension seront faibles (température maintenue à 18°C), l'augmentation des nuisances sera négligeable. Nos personnels peuvent être sensibles aux nuisances sonores extérieures.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nos installations fonctionnant 24h sur 24, et pour des raisons de sécurité, nos espaces extérieurs (parking et voirie) sont éclairés en période nocturne.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls rejets dans l'air pourraient être liés à un dysfonctionnement de nos installations frigorifiques (cas accidentel => fuite). En fonctionnement normal, nos installations frigorifiques n'engendrent aucun rejet dans l'air car elles fonctionnent en circuit fermé.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre établissement est autorisé à infiltrer ses eaux pluviales de toiture ainsi que les eaux de dégivrage des frigorifères dans la masse d'eau souterraine "pliocène de Haguenau et nappe d'Alsace". Ainsi, nous n'apporterons aucune modification quant à la gestion de ces eaux pluviales non polluées. Les eaux pluviales potentiellement polluées sont quant à elles collectées et traitées par un séparateur hydrocarbure avant d'être envoyées en direction du réseau d'eau communal.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre établissement va consommer de l'eau pour une utilisation sanitaire, mais aussi pour le fonctionnement de nos Tours AéroRéfrigérantes actuellement présentes (pas de nouvelle TAR mise en place pour cette extension). Les eaux usées sanitaires seront rejetées dans le réseau d'eau usée sans prétraitement préalable. Les eaux de rejet des TAR passent par un pHmètre et sont ensuite renvoyées dans le réseau d'eau usée.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Du papier - Du carton - Des DIB - Du plastique - Éventuellement des déchets alimentaires - Éventuellement d'autres déchets en quantités minimales - Des boues hydrocarbonées provenant du curage annuel du séparateur hydrocarbure

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le risque le plus impactant pour un entrepôt de stockage sous température dirigée est l'incendie. Dans le but d'éviter tout effet cumulé entre notre bâtiment et notre projet d'extension, nous construirons un mur coupe feu REI 240 entre la partie existante et l'extension prévue. De plus, l'extension sera constituée de deux cellules, séparées entre elles par un mur coupe feu REI 180. Notre projet est une extension d'un bâtiment existant pour lequel nous avons une autorisation d'exploiter. Nous respecterons donc les prescriptions de cet arrêté.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Notre projet correspond à une extension d'un site existant autorisé au titre de la réglementation ICPE.

Il ne se situe dans aucune zone sensible et n'aura que peu d'impacts supplémentaires vis à vis de notre bâtiment existant.

Il n'y a pas de nouvelles eaux industrielles produites sur notre extension.

En fonctionnement normal, notre activité n'engendrera aucun rejet atmosphérique.

Les déchets seront triés, stockés et éliminés par une société agréée.

Les déchets dangereux seront éliminés en filière agréée correspondante.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, il ne nous semble pas nécessaire que notre projet fasse de nouveau l'objet d'une évaluation environnementale. En effet, notre projet est une extension d'un site existant soumis à autorisation au titre des ICPE.

En fonctionnement normal, nous n'aurons pas ou peu d'impacts ni sur le milieu extérieur, ni sur la santé humaine.

La zone sur laquelle nous allons nous implanter a déjà été imperméabilisée en partie et est exploitée.

Au regard des différents éléments présentés, il ne nous semble donc pas nécessaire de réaliser une nouvelle étude environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lyon

le,

04 Août 2017

Signature

Alain GEORCEI
Directeur du développement durable STAF



